

PLENIERE DU 23 JUIN 2008

QUESTION ORALE

***Intervention de Véronique Bérégovoy,
pour le groupe des élus Verts***

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Membre du conseil d'administration du Lycée des Bruyères, j'ai été interpellée par les enseignants concernant la situation d'une jeune lycéenne sans papier, qui vient de recevoir une Obligation de Quitter le Territoire Français pour après-demain, le 25 juin. Parce qu'elle vient d'avoir 18 ans, elle est aujourd'hui menacée d'expulsion. Cette jeune fille vient d'effectuer une excellente année scolaire en seconde et doit passer en première S. L'absurdité de cette situation réside dans le fait que son père, lui, habite en France, travaille en France depuis 8 ans. Sa mère vient d'arriver et on lui ordonne de rejoindre un pays où elle n'a plus de famille.

Malheureusement, cette situation dramatique n'a rien d'un cas isolé.

Aujourd'hui, des jeunes majeurs étrangers scolarisés dans les lycées hauts-normands sont comme partout en France menacés d'expulsion. Des élèves que rien ne distingue de leurs camarades, si ce n'est que pèse sur eux en permanence, de par le refus du gouvernement de leur accorder un titre de séjour, la crainte d'une expulsion vers un pays que bien souvent ils ne connaissent pas. Ces lycéens souhaitent tout simplement poursuivre leurs études espérant y trouver les conditions d'une intégration réussie.

Des collectifs se sont constitués pour faire connaître ces situations dramatiques et obtenir leur régularisation. Si cette mobilisation citoyenne a déjà permis d'éviter le départ forcé de plusieurs lycéens, le nombre d'OQTF - obligations de quitter le territoire français - n'a fait qu'augmenter ces derniers mois. Pire, la fin de l'année scolaire ne marquera pas le début des vacances d'été, mais bien le commencement d'un calvaire.

Nous, élus conseillers régionaux, siégeant au Conseil d'Administration de nos lycées, faisant partie de la communauté scolaire, ne pouvons pas rester insensibles à ces situations inhumaines, dont la grande majorité des enseignants et parents d'élèves est témoin et manifeste son refus de voir ces enfants exclus de nos lycées.

Chaque année pendant l'été, des jeunes disparaissent. Des lycéens et apprentis sans papiers sont reconduits à la frontière, sans avoir la possibilité de suivre leur scolarité.

Nous souhaitons donc partager ici notre profonde indignation face à ces situations, et vous demandons, Monsieur le Président, de bien vouloir vous faire le relais des préoccupations de la communauté scolaire auprès de Monsieur le Préfet et du Recteur afin qu'il n'y ait pas de chaises vides à la rentrée de septembre.